

LES ABRIS DU MARIN

ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2020

L'Assemblée Générale 2020 de l'association s'est tenue le vendredi 27 août 2021 à 14h30 à Combrit (salle de réunion de l'espace sportif de Cros-Ver).

Etaient présents :

- Pierre Iweins, président
- Olivier Demanche, secrétaire
- Anne-Marie Rolland, trésorière
- Pierre Bodin, administrateur
- Pierre Rolland, administrateur
- Yvon Gogé, administrateur
- Elisabeth Devulder, administrateur
- Simone Tanguy, membre
- Brigitte Le Gall, membre, adjointe au Maire de Combrit
- Luc Stephan, membre, adjoint au Maire de Treffiat
- Marie-Clothilde Jacquy, membre
- Sophie Iweins.

La séance est ouverte à 14h30 par un tour de table de présentation de chacun.

Concernant la représentation, le secrétaire indique que 30 pouvoirs ont été reçus se répartissant comme suit :

- Olivier Demanche : 3 pouvoirs
- Anne Marie Rolland : 3 pouvoirs
- Pierre Bodin : 3 pouvoirs
- Elisabeth Devulder : 3 pouvoirs
- Pierre Iweins : 3 pouvoirs
- Simone Tanguy : 3 pouvoirs
- Yvon Gogé : 3 pouvoirs
- Marie-Chlotilde Jacquy : 3 pouvoirs
- Pierre Rolland : 3 pouvoirs
- Brigitte Le Gall : 3 pouvoirs

En préambule, le président informe les membres de l'AG du décès récent de Madame Paulette Gonidec et de Monsieur Yves Plouhinec. Il rend hommage à ces deux anciens administrateurs pour tout le travail qu'ils ont effectué au sein de notre association et tout particulièrement Madame Paulette Gonidec pour son implication au sein des commissions sociales ; de 1981 à 1992, Madame Paulette Gonidec a été Directrice de l'Union Sociale Maritime.

- **Première résolution : PV de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2020**

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'il y a des remarques particulières sur le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2020.

Aucune observation n'ayant été formulée, le Procès-verbal de l'assemblée du 18/09/2020 est donc adopté.

Présentation par le président du rapport moral :

L'année 2020 a été une année très spéciale puisque nous avons tous subi la pandémie du Covid. Certains de vos proches ont dû être malades et j'espère que cela s'est bien passé pour eux sans trop de séquelles.

Notre association, en 2020, a eu, finalement peu de dossiers liés directement au Covid. Le Service Social Maritime, explique cela par les nombreuses aides gouvernementales qui ont aidé les professionnels de la pêche et peut être aussi par les lenteurs administratives.

Par contre en 2021 aux cours de nos deux commissions du 1er semestre, nous avons étudié des dossiers liés au Covid. En 2020 notre association a apporté son aide à 77 familles pour un montant de 31 684 € ; 85 dossiers nous ont été présentés par le Service Social Maritime, 2 dossiers ont été transmis à l'Œuvre du Marin Breton.

Cette année le nombre de dossiers présentés a été plus important qu'en 2020 (+14) et les familles aidées (+18).

La moyenne 2020 de l'aide est de 403 €, celle de 2019 était de 305 €.

Nous remercions tous nos cotisants et donateurs sans qui nous ne pourrions attribuer toutes ces aides.

En 2020, nos commissions ont pu avoir lieu en présentiel sauf celle de novembre. Tous les dossiers sont préparés par le SSM et présentés à nos commissions par la responsable Régionale Ouest accompagnée d'une assistante sociale de la région. Cette dernière change à chaque commission, cela permet aux différentes assistantes sociales de mieux connaître notre association.

Les dossiers présentés tiennent compte de l'esprit et des priorités de notre association.

Je rappelle que notre association a pour but de venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé, aux marins de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles par l'attribution de divers secours financiers.

Nous souhaitons que cette aide financière permette au demandeur de sortir d'un mauvais pas.

Le Service Social Maritime (SSM) a, une nouvelle fois, souligné l'importance de notre action dans le soutien matériel apporté aux familles des marins.

Comme vous pouvez le remarquer, les besoins sont importants, le choix des dossiers est difficile car nous ne pouvons pas aider toutes les familles ou répondre à la totalité de leurs demandes. Nos moyens sont limités mais notre mission est exaltante ; chers adhérents, aidez-nous à trouver de nouveaux cotisants et donateurs ; plus nous serons nombreux plus nous pourrons donner.

Activités annexes en 2020

Théâtre : nous avons projeté, fin 2019 début 2020, de faire jouer une pièce de théâtre par Titatroupe, à la Trinité sur Mer, aux cours des congés de Pâques. Le Covid nous a obligé d'annuler cette représentation (aucun frais n'avait été engagé). Nous l'avions alors reprogrammé pour l'automne 2020 mais aussi contraints de l'annuler. Remercions Anne de Saint-Pierre et sa troupe pour sa gentillesse et sa disponibilité.

OMB (Œuvre du Marin Breton) : fin 2020 j'ai recontacté Dominique Raoul, le président de l'OMB, et avons eu un contact téléphonique où il était présent ainsi que le vice-président et le trésorier. Au cours de cet entretien nous avons évoqué certaines idées telles que la mise en commun de moyens tout en gardant chacun notre propre identité, l'accord des prêts d'honneurs aux familles des marins par l'OMB et la distribution des aides aux marins par L'Abri du Marin.

A la fin de cet entretien nous décidé de nous rencontrer, courant 2021, en présentiel si possible, pour mettre en commun toutes nos idées et actions dans le seul but d'aider les marins et leur famille.

A ce jour nous n'avons pu trouver de date pour nous revoir.

Flyer : nous n'avons pas édité de nouveau flyer en 2020 mais réfléchissons à son évolution.

Tableaux : en juillet 2020 plusieurs administrateurs sont allés voir à la médiathèque du Guilvinec les tableaux appartenant à l'association. Ces tableaux sont situés dans deux escaliers. Malheureusement il a été constaté des problèmes d'humidité qui peuvent affecter certains des tableaux. J'ai écrit au Maire pour lui faire part de ce problème.

En septembre 2020 il m'a été répondu qu'il allait traiter ces problèmes d'humidité. Aujourd'hui ce problème d'humidité n'a toujours pas été résolu.

- **Deuxième résolution : approbation des états financiers clos le 31 décembre 2020 (PJ)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du président sur l'activité et la situation de l'association au 31 décembre 2020 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par une perte de 994.06 € ainsi que les opérations traduites dans ces compte et résumées dans le rapport moral.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- **Troisième résolution : affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte nette comptable de 994.06 € au poste de réserve : Report à Nouveau.

Après cette affectation, les réserves figurant au poste Report à Nouveau crédateur se montent à 250 344.89 €.

- **Quatrième résolution : renouvellement au Conseil d'Administration**

Les postes d'administrateur d'Anne-Marie Rolland, de Pierre Bodin, d'Olivier Demanche et de Jacques Schirmann sont renouvelables. Jacques Schirmann, dans un courrier en date du 2 février 2021, a présenté sa démission pour des raisons personnelles.

Le Président remercie Jacques Schirmann pour toutes ses actions au sein du conseil d'administration et constate qu'un poste d'administrateur est libéré.

Par ailleurs Anne-Marie Rolland, Pierre Bodin et Olivier Demanche font part à l'assemblée de leur souhait de voir renouveler leur mandat d'administrateur pour une durée de quatre ans. L'Assemblée Générale remercie Anne-Marie Rolland, Pierre Bodin et Olivier Demanche d'accepter de continuer leur mandat pour une durée de quatre ans et les confirme à leur poste d'administrateur.

- **Cinquième résolution : nomination de deux nouveaux administrateurs**

Au cours de notre conseil d'administration 27 aout 2021, nous avons proposé un poste d'administrateur au Commandant Alain Pocher (Président de la Fédération Nationale des Associations de Pensionnés de la Marine Marchande de France et d'Outre-Mer) et à Monsieur Bernard Aubert, marin pêcheur à Sainte Marine.

Le Commandant Alain Pocher et Monsieur Bernard Aubert, présentent leur candidature aux postes mandats qui leurs sont proposés pour une durée de quatre ans.

L'Assemblée Générale accepte les candidatures du Commandant Alain Pocher et de Monsieur Bernard Aubert et remercie vivement ces deux nouveaux administrateurs.

- **Point sur les cotisations au 18 septembre 2020 :**

Le secrétaire fait état des chiffres suivants au 26 août des années 2020 et 2021 qui s'expliquent en partie par le fait qu'il y a eu un complément de financement en 06/2020 du fait de la crise du Covid.

	2020	2021
Nombre cotisants	56	48
Cotisations (€)	7705	4760
Nombre donateurs	3	4
Dons (€)	6254	10950

Si l'on considère l'année 2020 en totalité, à ce jour 40 cotisants de 2020 n'ont pas encore versé leur cotisation en 2021 (de même pour 1 donateur).

- **Compte-rendu des deux commissions sociales précédentes**

Lors de notre commission sociale du 24 mars, nous avons pu aider 15 familles pour un montant de 6443,16 € et au cours de celle du 22 juin, 19 familles pour un montant de 7271,10 €.

- **Activités du président en 2021**

Relations avec l'OMB

Yvon Gogé présente à l'assemblée son association l'OMB : En particulier il indique qu'en liaison étroite avec le Service Social Maritime, l'objet principal de cette association est de faire des dons ou des avances remboursables sans intérêts. Par ailleurs elle édite tous les ans l'Almanach du Marin Breton, ouvrage réglementaire indispensable à bord des bateaux professionnels ou de plaisance. Les ressources de l'action sociale de l'OMB proviennent de la fondation O. de Kersauzon, des prestations des chants de marin (Les Gars de l'Almanach) et de l'Almanach du Marin Breton ; l'excédent des ventes de l'Almanach étant distribué en dons ou en réserve financière pour l'attribution des prêts.

Le président fait part de l'entretien téléphonique qu'il a eu avec les représentants de l'OMB en novembre 2020 au cours duquel avait été évoquée la mise en commun de moyens, tout en gardant chacun sa propre identité ; entre autres idées, celle de la distribution des dons par notre association et des prêts d'honneur par l'OMB.

Il avait été convenu de se retrouver en 2021. Malheureusement les différents confinements ne nous ont pas permis de nous revoir au cours de ce premier semestre. Nous espérons que cela pourra se faire en septembre ou octobre prochain à Sainte Marine.

Communication

Pour faire en sorte que l'association touche plus de cotisants, quelques actions ont déjà été engagées auprès de marins professionnels ou d'autres organismes du milieu maritime ; cela pour faire en sorte que le nom de notre association circule d'avantage ou bien pour qu'une personnalité du milieu maritime accepte que son nom soit mentionné sur notre flyer à titre de soutien.

D'autres contacts devraient être pris dans les prochaines semaines.

Fondation Ancrage

Notre association cherche à donner d'avantage aux familles de marins ou à fournir une aide financière à des jeunes qui sont dans des lycées maritimes et/ou à des étudiants poursuivant des études supérieures en rapport avec le monde de la pêche ou du commerce maritime et/ou dans le cadre de formations.

La fondation Ancrage nous a proposé un accord qui consisterait à donner, sur une période de 3 ans, un première somme de 5000 € au 1er semestre, complétée par une option à 3000 € sur présentation d'un dossier qu'elle aurait à approuver.

Le président remercie la fondation Ancrage de cette généreuse proposition acceptée par le Conseil.

Tableaux

Les tableaux de l'association sont toujours dans les locaux de l'Abri du Marin du Guilvinec ; des contacts ont été pris avec la Mairie pour signaler des problèmes d'humidité dans les locaux où sont entreposés les tableaux mais sans résultat pour le moment.

Afin que ces tableaux soient mieux protégés, assurés et plus en vue du public, des recherches de solutions seront menées par l'association.

Articles dans Ouest France (cf PJ)

Deux articles ont été écrits le jeudi 12 août dernier au sujet des Abris du Marin en général et de la vente de celui de Douarnenez. A cette occasion, Pierre Iweins a pu donner son point de vue personnel sur l'Abri du Marin de Douarnenez et parler de l'action actuelle de notre association.

L'ordre du jour étant épuisé à 17h00, le président clôt l'Assemblée Générale 2020.

Ste Marine, le 01/09/2021



Pierre Iweins
Président



Olivier Demanche
Secrétaire